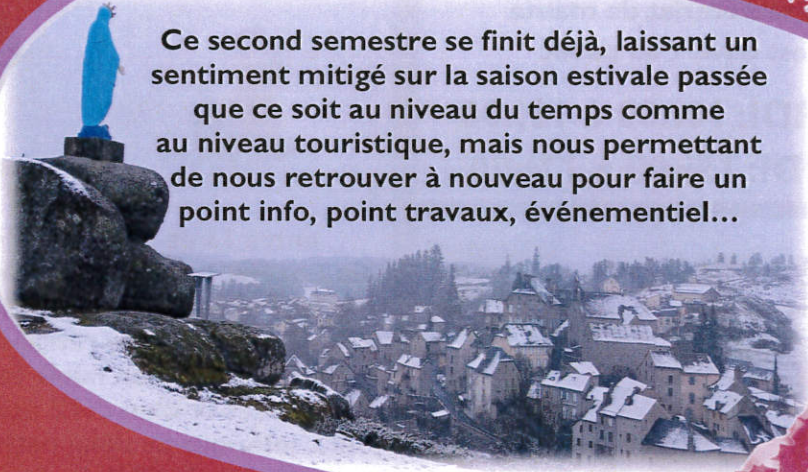




Le Petit Serverettois

DECEMBRE 2024... ANNEE 11, N°22

*« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. »
Jacques Brel*



Ce second semestre se finit déjà, laissant un sentiment mitigé sur la saison estivale passée que ce soit au niveau du temps comme au niveau touristique, mais nous permettant de nous retrouver à nouveau pour faire un point info, point travaux, événementiel...

Journal communal qui nous offre aussi la possibilité de vous souhaiter, Serverettoises et Serverettois, de très bonnes fêtes de fin d'année.

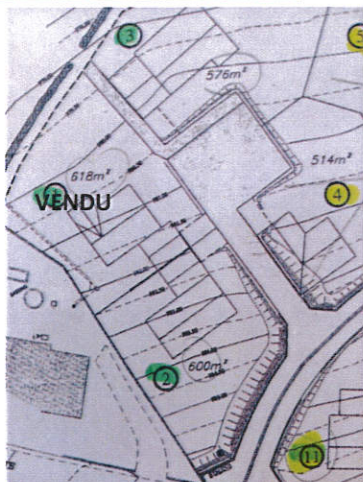
**Alors, JOYEUX NOËL
et MEILLEURS VŒUX 2025.**

Séverine Cornut



SECRETARIAT DE MAIRIE**MAIRIE 48700 SERVERETTE**

Tél : 04 66 48 30 36

E-mail: mairie.serverette@gmail.comSite internet: www.serverette.frLe secrétariat de mairie
est ouvert au public**MARDI: 10h00 à 12h00****JEUDI: 15h00 à 17h00****LOTISSEMENT****« LA QUINTAINE »**

La vente des terrains viabilisés se poursuit au prix de 20 € le m2.

Le terrain n°1 a été vendu en janvier.

Il reste actuellement

2 lots à vendre:

- Lot n°2 = 600 m2
- Lot n°3 = 576 m2

DÉMOGRAPHIE

L'état civil pour notre Commune cette année présente à ce jour :

- * 1 décès et 1 transcription de décès
- * 2 mariages
- * 5 naissances

Nous souhaitons
une belle vie à
tous ces nouveaux
venus.**CÔTÉ MAIRIE****INFOS****TITRE D'IDENTITÉ:
PRÉ-DEMANDE EN LIGNE**Pensez à établir
une pré-demande en ligneLa demande de
titre d'identité,
cartes nationales
d'identité et
passeports, ne
cesse de croître.
Selon les
projections,

entre 13 et 14 millions seront sollicités en 2024.

En Lozère, les deux tiers des demandes sont préparées en ligne, ce qui fait gagner du temps administratif et évite des erreurs de retranscription. Nous pouvons ainsi nous réjouir d'un faible taux de non-conformité des demandes et d'un délai moyen de rendez-vous de huit jours, inférieur au délai national. Cependant, un tiers des demandes de CNI ou de passeport reste établi sur la base du CERFA papier, source de perte de temps et d'erreurs.

Dans un contexte de demande croissante, il importe de promouvoir et de systématiser autant que possible la pré-demande en ligne. Cette modalité reste facultative, mais permet d'accélérer considérablement le temps de recueil de la mairie avec un dossier présentant un maximum de garantie de complétude et de qualité des pièces présentées.

Aussi, nous vous recommandons d'anticiper vos demandes de CNI ou de passeports en effectuant une pré-demande en ligne, via le lien suivant :

<https://passeport.ants.gouv.fr/aide-et-contact/pre-demande-en-ligne>.

Pour une information plus complète et une aide technique plus poussée, vous pouvez vous rendre dans un bureau « France Services » ou vers le point d'accueil numérique le plus proche.

ANNIVERSAIRE

C'est entouré de ses proches et de sa famille qu'Yves

Mailhot a organisé
des festivités pour son
quatre-vingt-dixièmeanniversaire. Ainsi cette fin
d'année, le 26 novembre

exactement, a vu notre doyen serverettois fêter ses 90 ans. Nous lui souhaitons un très bon anniversaire, et plein de belles années en bonne santé, parmi nous.



CÔTÉ MAIRIE

INFOS

RECENSEMENT 2025

Le recensement concerne l'ensemble de la population vivant en France. Que vous soyez français ou étranger, résident permanent ou pour la durée de vos études, dès lors que vous êtes en France

depuis au moins un an vous êtes concernés !

Le recensement de la population est essentiel pour les communes car il permet d'en déterminer la population officielle. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de la commune et le nombre de conseillers municipaux. Ils permettent aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement..., et d'identifier les besoins : nouveaux logements, commerces, ...

La qualité du recensement est donc essentielle.

Les années de recensement ne sont pas les mêmes pour toutes les communes.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu une fois tous les 5 ans.

Le dernier recensement de la commune de Serverette a eu lieu en 2019, la population recensée était alors de 242 habitants.

À Serverette, le prochain recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

Mme Marie-Line BERNARD a été désignée par le Conseil, comme coordonnatrice communale de l'enquête de recensement de la population pour l'année 2025.

Mme Anne LECROCCQ a été nommée agent recenseur.

Tout commencera par la visite à votre domicile d'Anne, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Anne vous proposera de répondre par internet, c'est plus simple, plus rapide, plus économique et plus écologique. Elle vous remettra vos codes d'accès et votre mot de passe pour vous connecter et vous faire recenser sur le site: le-recensement-et-moi.fr

Il ne vous restera plus qu'à vous laisser guider pour remplir le questionnaire en ligne.

Le recensement de la population est gratuit.

Les sites qui réclament de l'argent sont des sites frauduleux.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, elle vous remettra les questionnaires papier à remplir. Elle peut vous y aider, ou elle conviendra avec vous d'un rendez-vous pour les récupérer. Vous pourrez aussi les envoyer directement à la mairie ou les déposer à l'Agence Postale Communale de Serverette.

Toutes vos informations sont strictement confidentielles.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter vos informations. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Vos nom et adresse sont nécessaires uniquement pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Ils ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès à vos informations, en particulier les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Répondre correctement au recensement, c'est utile pour construire demain !



Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

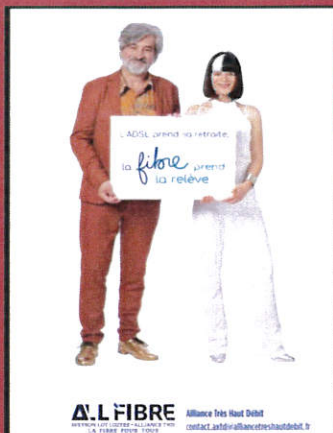
Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



CÔTÉ MAIRIE

INFOS

FERMETURE DU RÉSEAU TÉLÉCOM CUIVRE

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner. Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications.

D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux

en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain. Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire. Les services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.) seront désormais assurés par d'autres réseaux, en premier lieu la fibre optique dont le déploiement est achevé sur notre commune.

Les dates clés :

* **Janvier 2026** : fermeture commerciale. À cette date, plus aucune offre sur support cuivre n'est commercialisable. Plus aucun client ne peut commander un service sur cuivre.

* **Janvier 2028** : fermeture technique. À cette date, les services sur réseau cuivre sont arrêtés. Plus aucun client n'utilise un service sur le réseau cuivre.

Si vous êtes toujours connecté au réseau cuivre, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services

que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise. Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre opérateur, vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes. En effet, il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services après le 31 janvier 2028, date de fermeture technique. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre ou toute autre solution alternative. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre. Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prêter attention à ces avertissements. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur :

des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

La fin du cuivre est un mouvement engagé, inéluctable et un enjeu collectif !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Gouvernement

<https://www.treshautdebit.gouv.fr/>

**Souscrivez à la fibre
et recevez 50 €
de chèque-cadeau !**

Offre réservée aux 200 premières
demandes pour toute première
souscription à la fibre ! *

* Communes déployées par Alliance THD //
Souscription entre le 18 novembre et le 31
décembre 2024 // Formulaire à remplir avant le
31 janvier 2025 sur le site :

www.all-fibre.fr

A.L.FIBRE
AUYON LOT LOZÈRE ALLIANCE THD
LA FIBRE POUR TOUS
avec Orange Concessions

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

DÉNEIGEMENT

La municipalité est en charge du déneigement des voies publiques, mais la responsabilité du déneigement des trottoirs revient aux propriétaires riverains. Ce partage des tâches vise à garantir la sécurité de tous. Le Code de la route stipule que tout propriétaire est tenu d'assurer le déneigement des trottoirs adjacents à sa propriété, appuyé par l'arrêté municipal n° AR_2024_001. La responsabilité en matière de déneigement ne se limite pas à l'élimination de la neige. Elle englobe également l'élimination des glaçons dangereux et l'entretien de votre toiture en hiver. Le déneigement est une obligation de sécurité, mais au-delà de l'aspect légal, assurer la sécurité des piétons en hiver est aussi un enjeu de solidarité. En déneigeant votre trottoir, vous contribuez à rendre le village plus sûr et plus accessible pour tous. C'est un geste citoyen qui peut faire la différence. Pour optimiser le déneigement et éviter tout accrochage dans nos ruelles étroites, nous vous remercions également de veiller au bon stationnement de vos véhicules sur des emplacements adaptés. Bon hiver à tous !

GRIPPE AVIAIRE

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

1. en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
2. surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
3. protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
4. ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...);
5. nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...);
6. déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-l-influenza-aviaire

- Décembre 2022 -

Tous les acteurs de la filière et détenteurs d'oiseaux de basse-cour et d'ornement sont concernés par des mesures de prévention renforcées. Ainsi les détenteurs d'oiseaux à titre privé, doivent déclarer leurs volailles sur le site Mes démarches:

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/lutter-contre-l-influenza-aviaire-498>

Face à l'évolution des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dans la faune sauvage et dans les exploitations d'élevage, la France est en risque élevé depuis le 9 novembre 2024.

La décision d'élévation du niveau de risque épizootique à son maximum sur l'ensemble du territoire est fondée sur l'importante circulation du virus dans l'avifaune sauvage en Europe, notamment migratrice. Or ces migrations, qui traversent la France, ont d'ores et déjà commencé et s'intensifient. La Direction

départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Lozère (DDETSPP 48) fait savoir les mesures qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire depuis le 09 novembre : la mise à l'abri des volailles même vaccinées,

le transport des palmipèdes en véhicule bâché ou système équivalent, l'interdiction de rassemblement de volailles/oiseaux captifs sauf dérogation, des mesures concernant le transport et l'utilisation des appelants pour la chasse, les mesures concernant les mouvements de gibiers à plumes.

CÔTÉ MAIRIE

INFOS



Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales et les services publics de gestion des déchets doivent proposer à leurs administrés, une solution de tri à la source et de valorisation des biodéchets. C'est pourquoi, la commune de Serverette a fait le choix d'installer une aire de compostage de proximité.



AIRE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ



Une fois les travaux d'aménagement de la place du Plô et de la vieille route de Saint-Denis effectués, cette aire a été mise en place par Guillaume, sur les conseils de Madame Florence CELDRAN, Responsable de la prévention et de la gestion des déchets et Maître-Composteur au sein du Syndicat Mixte La Montagne.



Une réunion d'information s'est tenue mercredi 20 novembre 2024 à la mairie, pour expliquer les bonnes pratiques d'un compostage collectif. La réussite d'un compost tient dans l'alternance des apports : déchets de cuisine, broyats fournis sur place dans un bac, à disposer en couche pour amener du carbone et aérer. Les déchets à éviter ont été listés.



Deux référentes volontaires, Aurélie Baffie et Séverine Cornut, ont été désignées pour assurer le bon fonctionnement de ce lieu.



Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie. Cette présentation a été suivie de l'inauguration de cette aire de compostage partagé. Ainsi, les participants ont avancé jusqu'à la place du Plô pour partager le verre de l'amitié, après avoir étrenné ces bacs à compost.

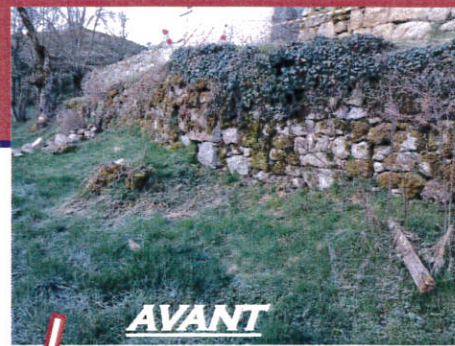


CÔTÉ MAIRIE**TRAVAUX****MUR DE LA FONTANELLE**

Le mur du chemin de la Fontanelle, côté jardin, a été restauré afin de sécuriser ce passage touristique, utilisé quotidiennement par les habitants et les villégiateurs, pour aller jusqu'à Notre-Dame du

Rocher et admirer la vue panoramique sur notre village.

Le projet de reconstruction de ce mur a été étendu en amont des travaux réalisés dans une première partie car il s'éboulait sur une plus grande longueur que celle prévue initialement.

**AVANT****PENDANT****APRES**

Cette opération a été réalisée par l'entreprise AB Travaux pour un coût total de 37 519.41€ HT, subventionnée à 10 247€ par de la DETR, et un fonds de concours de notre communauté de communes.

DECI

Dans le cadre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie, une aire d'aspiration, d'un montant de 6 173.22€ HT subventionnée à hauteur de 80% entre le Département et l'État, a été aménagée au niveau du parking de la mairie. Le point de pompage a été installé par le SDEE, tandis que l'Entreprise de Traçage et de Signalisation Lozérienne effectuait les marquages au sol et la pose des panneaux indicatifs de ce point de puisage, ainsi que du stationnement interdit devant le poteau incendie.



Le maire est seul compétent en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Ainsi, un arrêté municipal DECI a été pris en date du 19 décembre 2024, et la liste des PEI, Points d'Eau Incendie, a été mise à jour, grâce à

l'aide d'Éric au SATEP et d'Henri chez les Pompiers.
Merci à eux!

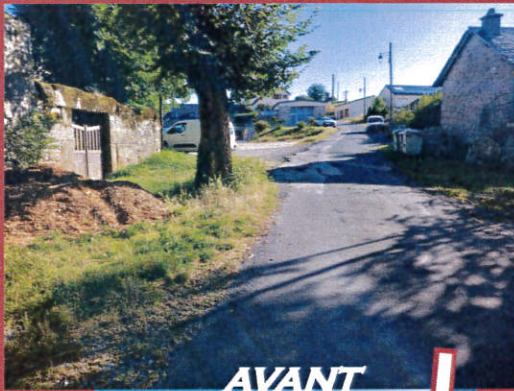


CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX



**VIEILLE ROUTE DE SAINT DENIS
ET PLACE DU PLÔ**



AVANT



PENDANT



L'aménagement de la place du Plô et de la vieille route de Saint-Denis a été réalisé pour un coût estimatif de 92 140€ HT, subventionné par 36 000€ d'aide de l'Etat et 32 249€ du Département.



Ce chantier a été mené par l'entreprise Marquet sous la conduite de Lozère Ingénierie qui a suivi la bonne avancée de ces travaux.



Ainsi les gaines pour les réseaux secs ont été posées, les réseaux humides refaits et les cheminements piétons réalisés avant le goudronnage de la voirie.

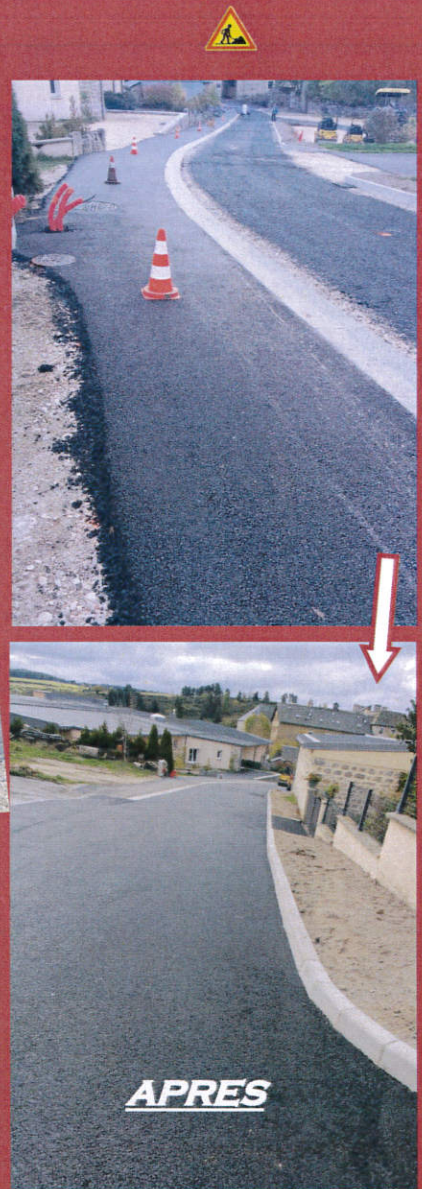
La place était aménagée, avec la création d'un terrain de pétanque et le stationnement laissé en tanas pour préserver au maximum la perméabilité des sols.



Une aire de compostage partagé voyait le jour pour permettre le tri des bio-déchets. Restera pour achever totalement ce chantier

l'enfouissement des réseaux secs qui devrait être réalisé prochainement par le SDEE et permettra au quartier de retrouver l'éclairage public tous en éliminant la pollution visuelle des fils en tous sens ; ainsi, qu'au retour de la belle saison, le fleurissement, la mise en place de bancs et de tables, permettront à tous de profiter pleinement de ce bel espace.

CÔTÉ MAIRIE TRAVAUX



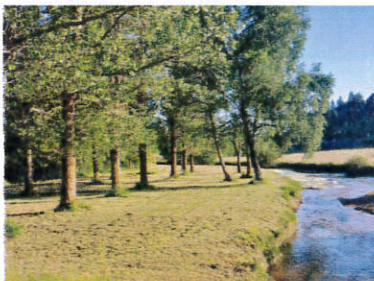
TRAVAUX EN REGIE

CAMPING

Comme à chaque printemps, la mise en route du camping a été effectuée par notre agent communal : vérification des installations, de la chaudière, installation des robinetteries...

En plus des travaux d'égavage et de tonte, Guillaume a marqué chaque emplacement à la chaux et a réparé les bordures du terrain de pétanque.

Ainsi, tout était prêt et correct lors de la visite de sécurité, et pour l'accueil de nos campeurs.



CÔTÉ MAIRIE
TRAVAUX EN REGIE



Au vu de la météo pluvieuse cette année, les travaux de tonte ont été récurrents et ont pris énormément de temps, l'herbe poussant à vue d'œil.



Guillaume a pu cependant accomplir différents chantiers ce trimestre :

Le démontage d'une borne incendie, en bas du lotissement Rancine, implantée dans le terrain d'un particulier et ayant une fuite empêchant son usage.

La mise en place des panneaux d'extinction d'éclairage public (à 23h00 en cette saison) à chaque entrée du village pour informer les usagers et sécuriser sa traversée, qui est pour rappel limitée à 30km/h dans le cœur-village.



La réfection de la passerelle de la Fontanelle, les planches abimées voire complètement pourries ont été changées en totalité et remplacées par des madriers en chêne.



CÔTÉ MAIRIE TRAVAUX EN REGIE



RUE DU CHÂTEAU

Dans la rue du Château, un muret d'enrochement a été construit pour soutenir cette voirie qui s'affaissait dans un virage important, le fossé en amont a été nettoyé et un pluviail créé, le débroussaillage de plusieurs parcelles sectionnales a été réalisé et certains arbres ont été élagués ou abattus.



SAPIN DE L'ÉCOLE

L'évacuation des branchages du sapin de l'école, après son abattage par l'entreprise Arbricime par mesure de sécurité. En effet, ce grand conifère en plein cœur de village, qui paraissait de moins en moins en bonne santé avec des branches rabattues et plus fragiles lors des épisodes venteux, était complètement creux.



TERRASSEMENT

Le terrassement du chemin des Brunels, avec aménagement des coupes d'eau ainsi au niveau du « valac des ânes », ou de celui qui monte à Cagnot.



L'installation du sapin de Noël sur la place de la mairie pour les réjouissances des fêtes de fin d'année.



CÔTÉ MAIRIE
ÉVÈNEMENTS



FÊTE VOTIVE DE LA SAINT-JEAN

Chef d'orchestre cette année de l'organisation de notre fête votive, l'Amicale des Pompiers proposait un apéro-concert le samedi soir, ainsi qu'une randonnée et un baby-foot géant le dimanche. Partenaire de l'Amicale, « chez Gustou » proposait le repas dominical, suivi d'un concours de pétanque. Ces festivités de la Saint-Jean étaient quelque peu bousculées par une météo peu clémente le samedi, voyant l'annulation du théâtre de déambulation proposé en lien avec le ciné-théâtre, et l'allumage du traditionnel feu de la Saint-Jean entre deux averses, mais aussi par des élections législatives exceptionnelles le dimanche, obligeant la tenue des urnes le jour de notre fête.



RENCONTRE SERVERETTOIS/ ESTIVANTS

La traditionnelle rencontre Serverettois/ Estivants a eu lieu samedi 3 août 2024, et clôturait

la première journée champêtre bien remplie.

Moment convivial s'il en est, ce fut aussi l'occasion de présenter Fabien, notre nouvel épicier, et de remercier Fabrice, organisateur du repas pour la dernière fois, pour ses nombreuses années à notre service à l'épicerie du village.

De nombreux Serverettois, résidant à l'année, en maison secondaire ou au camping municipal, étaient venus partager ce moment sympathique, qui s'achevait en musique.



ANACR



Après s'être rendus à la Baraque du Chastel-Nouvel et au pont de Fabrèges à Saint-

Amans, sous un soleil radieux, plusieurs élus, différentes délégations et un grand nombre d'amis de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance étaient réunis comme tous les ans à la date du 11 août devant la stèle érigée en hommage à Maxime Jacquemont. Cette cérémonie accompagnée d'un dépôt de gerbes, Marseillaise et chant des Partisans, revêtait une dimension particulière commémorant le 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France.



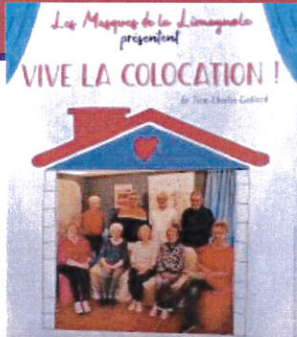
QUINZE AOÛT

Comme chaque année, le feu d'artifice proposé par la municipalité concluait, entre deux averses, ce jour traditionnel du quinze août. Messe autour du rocher de Notre-Dame, « faite des jeux » organisée par l'association Patrimoine et Traditions, illuminations dans le village, toutes ces manifestations étaient suivies tout au long de la journée par un grand nombre de personnes.



CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS

THÉÂTRE

La fameuse troupe de théâtre des Masques de la Limagnole se produisait encore une fois sur notre scène serverettoise pour nous présenter la pièce «Vive la colocation», de Jean-Charles Gaillard : « Claire est une secrétaire ordonnée ayant pour mère une femme très délurée et un petit ami très jaloux. L'arrivée d'un colocataire va bouleverser sa petite vie tranquille. Tom, le colocataire, est un aventurier, baroudeur, le contraire de Claire. Jean, l'ami de Claire, très jaloux, voit d'un très mauvais œil cette colocation qu'il découvre inopinément. Rosy, la mère de Claire, lui prodigue ses conseils farfelus et se mêle de tout ce qui ne la regarde pas... ». Sur les planches, nous pouvions reconnaître entre autres acteurs, deux Serverettois Annie et Yves Pradeilles.



Du monde, de la bonne humeur et des rires pendant près de deux heures, en ce dimanche 6 octobre après-midi, mais également de la générosité et de la solidarité de la part de cette troupe qui offre une partie de ses recettes à une association caritative. Cette année, la somme a été remise au téléthon, via l'association l'Escapade de Sainte-Angèle, organisatrice du Téléthon sur notre village.

ONZE NOVEMBRE

*le 11 novembre,
je porte le Bleu et
de France*

Avant de partager le verre de l'amitié « chez Gustou », nombreux Serverettois et amis étaient rassemblés devant notre Poilu ce lundi 11 novembre 2024 à 11h pour célébrer le 106^{ème} anniversaire de l'armistice du 11

novembre 1918 et se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes qui ont tout donné pour que la France demeure. Madame le Maire, entourée des Elus, des Anciens Combattants et du corps des Sapeurs-Pompiers serverettois, diminué pour l'occasion (ayant dû se rendre sur une intervention), lisait le message de Monsieur

Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, son ministre délégué, dans lequel était cité le témoignage du général de Castelnau qui racontait : Leur vie, c'était « *marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour* ».

Les épreuves que ces jeunes gens ont traversées sont inimaginables. Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.





CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS

ROUTES BARRABANDES 2024

L'écurie du Gévaudan a organisé sa nouvelle édition des « Routes Barrabandes » samedi 23 novembre 2024. Grâce à son président monsieur Gilbert Chapdaniel qui apprécie de faire découvrir son village natal, cette balade mécanique, dont le but

est de suivre le bon itinéraire, a traversé une nouvelle fois notre commune, pour le plus grand plaisir des amateurs de voitures anciennes, qui ont pu admirer vingt-et-un véhicules entre 15h et 17h, stationnés sur le parking de la mairie au fur et à mesure de leur passage.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

PARTENARIAT CINE-THÉÂTRE

Pour sa saison culturelle 2024/2025, le Ciné-théâtre organise en co-accueil avec les Scènes Croisées de Lozère un spectacle de théâtre de marionnettes à la salle des fêtes de Serverette. Ce spectacle tout public d'une durée d'une heure se nomme **FABLES** et aura lieu **MERCREDI 12 MARS 2025** à 17h.

Accessible dès 7 ans, il est composé de deux histoires :

- _ La fable « L'Agneau a menti » questionne la notion d'hospitalité et d'entraide en mettant en scène un bestiaire campagnard (vautour, patou, brebis) qui voit arriver une jeune brebis isolée ayant sauté d'un camion. Ses congénères l'aideront-elles ou la rejeteront-elles ?
- _ Celle des « Acrobates », quant à elle, pose la question de la réciprocité et de l'altruisme en nous plongeant dans un océan bleuté et paisible à la rencontre de cachalots dérivant en apesanteur. Lorsqu'un minuscule Homo Sapiens palmé vient leur rendre visite, doivent-ils le craindre ou sera-t-il inoffensif à leur égard ?



Les Fables:
L'agneau a menti &
Les Acrobates

**CHORALE « TERRE DE PEYRE »**

La chorale « Terre de Peyre », dont plusieurs Serverettois sont membres, se produira sur notre Commune,

le samedi 07 juin 2025 vers 20h30 à l'église Saint-Jean. En vous remerciant de le noter sur vos agendas!



CÔTÉ COMMERCES ET SERVICES

ÉPICERIE DE SERVERETTE



Fabien LOMBARD, Marie et leurs filles Léonie et Bérénice, se sont installés à Serverette, dans l'ancienne maison « Arnal », le 26 juin 2024. Ce sont les jolis paysages, la nature préservée et le calme de cette région qui les ont séduits dans un premier temps. L'opportunité de reprendre l'épicerie s'est présentée par la suite. Fabrice lui a transmis les clés de la boutique et son expérience de 7 ans de

pratique dans les lieux le 6 septembre 2024. En plus des produits

d'épicerie, Fabien propose des boissons, cafés, viennoiseries avec service en terrasse quand le temps le permet. Vous y trouverez la presse locale et la fourniture de bouteilles de gaz.

Sur commande il nous fournira divers pains et gâteaux pâtisseries, le poisson frais est à réserver avant 14 heures, le jeudi. Pour les fêtes de fin d'année pensez à commander toutes sortes de volailles, de bûches de Noël ou pâtisseries festives. Il s'applique à élargir la gamme de produits du terroir et de saison. Pour les fêtes vous trouverez même du fromage de Savoie, pays dont Fabien est issu. Il nous propose des marques bien connues par ici, le poulet Delcros, les produits du GAEC Martin à Grandrieu, le café éco responsable Fraté d'Esclanèdes, il a évidemment conservé le miel d'Erik Verscheure, ...

Nous pourrions déguster les poulets grillés au printemps prochain... Bienvenue à Serverette à la famille Lombard. Souhaitons à Fabien une belle réussite commerciale.



BIBLIOTHÈQUE

ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Les aventures du « café tricot » se sont poursuivies comme promis après l'été. Cela a été l'occasion pour nos « tricoteuses/crocheteuses » de réaliser des décorations de Noël.



INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque s'est dotée d'un ordinateur ce qui a permis de répertorier et d'exemplariser tous les ouvrages afin de faciliter la gestion des prêts et retour de livres.

Cela a nécessité plusieurs séances de formation pour maîtriser le logiciel. Un vrai plaisir partagé par Anne, et les bénévoles, Marie et Marie ! Une mini-annexe, à cet espace quelque peu exigü, est en cours d'installation. De quoi ravir les lecteurs et alléger nos étagères bien chargées. Nous remercions nos soixante-dix adhérents qui se sont partagés plus de mille ouvrages en moyenne depuis le mois de janvier.

Des nouveautés sont arrivées, n'hésitez pas à venir les emprunter... À bientôt de vous y retrouver... Nous vous souhaitons de belles lectures en cette fin d'année 2024.





CÔTÉ FOYER DE VIE

UNE BELLE RÉCOLTE !

Au foyer Sainte Angèle, la récolte des légumes a été réussie grâce au travail des résidents et des éducateurs. Il y a eu beaucoup de courgettes, de la salade, des choux, des blettes, des potimarrons. Les cuisiniers nous ont fait des bons plats avec tous ces légumes. Grâce à notre beau pommier, nous avons pu nous régaler avec de la compote réalisée sur les groupes de vie. Il ne nous reste plus qu'à récolter les poireaux pour faire de bonnes tartes ! On va encore se régaler !

UNE JOURNÉE OLYMPIQUE À SERVERETTE



Le 19

septembre,

la place de la mairie et les abords du camping de Serverette ont été investis par les sportifs de différents établissements venus de toute la Lozère. En effet le Foyer de Vie et l'association de sport adapté « Escapade »

étaient à l'initiative d'une journée Olympiades. Dans la logique des épreuves des

jeux olympiques, chaque établissement a pu défendre les couleurs de son pays au travers de divers jeux comme la Boccia, le Tir à l'arc, le Kin Ball, la Sarbacane ou encore la Course d'orientation. Ces ateliers animés par les professionnels et 35 collégiens venus du collège Sacré-Cœur de St Chély ont été vecteurs de rencontre, de partage, de socialisation et feront peut naître des vocations... Tous, comme le soleil, la bonne humeur et la convivialité, étaient au rendez-vous pour égayer cette journée qui restera sans doute gravée dans la mémoire de tous. Sonia SAINT LEGER Coordinatrice du FAM Ste Angèle



CÔTÉ ASSOCIATIONS

CHASSE

BRAME DU CERF

Le cerf est présent dans le département de la Lozère, toute l'année, mais il se fait discret.

À part lorsqu'il est en rut, généralement entre la mi-septembre et la mi-octobre. Pendant cette courte période du

début d'automne, le plus grand animal de la forêt brame.

Préoccupé par sa reproduction, le cerf cherche à attirer

l'attention des femelles et à intimider ses concurrents.

Pour cela, il pousse des cris qui retentissent dans les vallées, parfois audibles à plusieurs centaines de mètres.

Aussi, nul besoin de partir se promener bien loin, cette année durant cette période, dès la tombée de la nuit le brame des cerfs a résonné au sein même de notre village de Serverette.



CÔTÉ ASSOCIATIONS

PATRIMOINE ET TRADITIONS



Nous voici déjà en fin d'année, l'association a réussi à organiser quelques manifestations afin d'animer notre charmant village. Avant de faire un petit retour sur la saison estivale, deux dates sont à retenir dans le programme de l'hiver.

Dimanche 22 décembre : Vous êtes invités à une après-midi pour fêter Noël à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente.

Le programme de cette après-midi est le suivant : décoration du sapin, dégustation de biscuits, bûche de Noël et autres douceurs tout ceci accompagné de vin chaud ou chocolat en attendant l'arrivée du Père Noël et bien sûr le tirage de la tombola pour clôturer ce moment convivial.

S'en suivra l'après-midi « Carna'Crêpes »

le dimanche 23 février 2025, manifestation qui connaît de plus en plus de succès, on sait que les serverettois adorent les crêpes et qu'ils sont très gourmands ...

Revenons à notre saison estivale passée, nous remercions tous les bénévoles et adhérents pour leur précieuse aide en souhaitant que nous soyons encore plus nombreux en 2025.

Samedi 20 juillet : A l'initiative de Christian, une chorale « Gospel » s'est produite à l'église St Jean, le public était nombreux et a apprécié leur répertoire dans ce lieu magique.

Samedi 27 juillet : Soirée enchantée par les 4 conteurs lors de la « Nuit des Légendes ». Un peu moins de monde que les années précédentes mais les personnes présentes ont été ravies de déambuler dans les rues du village pour découvrir les différents contes proposés et de partager la soupe à l'oignon concoctée par Christine et Roland.

Dimanche 4 août : Le traditionnel vide grenier dans la rue principale du village, toujours du monde, une animation bien ancrée et appréciée des habitants du village.

Judi 15 août : « faites des jeux » - Palette d'activités proposée : atelier de création tenu par Caroline (stand toujours sollicité), jeux divers, maquillages, goûter et petits cadeaux qui font toujours plaisir. Un franc succès, tout le monde y trouve son compte au niveau amusement.

La saison estivale a été clôturée par un apéritif dinatoire le samedi 24 août. Un petit regret, très peu de personnes étaient présentes, c'est dommage car le moment de convivialité était assuré.

Nous vous rappelons que l'apéritif est ouvert à tous.

Merci encore à Lucette et Christine pour les visites du village et de la nécropole de Cagnot durant les mois de juillet et août.

Un petit remerciement tout spécial aux nouveaux adhérents et aux personnes qui nous soutiennent depuis la création de l'association.

Le programme 2025 est en préparation, en attendant de vous le faire découvrir tous les membres de l'association vous souhaitent de passer un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2025 en espérant avoir encore plus de participants à nos manifestations.



Pour tout renseignement, contacter
Claudie ROCHE-VIDAL
06-87-95-32-82

CÔTÉ ASSOCIATIONS

SOPHROLOGIE

EXERCICE DE RESPIRATION



RENCONTRE AVEC MA RESPIRATION POUR MIEUX LA MAITRISER, SE CALMER, ÊTRE PLUS SEREIN

Je suis simplement présente à ma respiration.
Quel endroit bouge dans mon corps lorsque je respire ?
Je peux poser une main à cet endroit pour bien sentir la respiration dans mon corps.
Je me laisse bercer par ce mouvement
Ma respiration me semble -t-elle relâchée ou tendue ?
Est-elle lente ou rapide ? Régulière ou irrégulière ?
L'inspiration est-elle plus courte ou plus longue que l'expiration ?
Je glisse mon attention au niveau de mes narines.
L'air rentre-t-il et sort-il par le nez ou par la bouche ?
L'air rentre-t-il par les 2 narines ou peut-être plus par l'une ou par l'autre ?
J'accueille les sensations : l'air est peut-être un peu plus frais à l'inspiration et un peu plus chaud à l'expiration. Je peux mettre mes doigts au niveau des narines pour mieux sentir.
J'écoute le bruit de ma respiration. Le bruit me fait peut-être penser à celui des vagues
Je prends tout mon temps pour observer ma respiration
et ressentir ce qui se passe à l'intérieur de moi.
Cet exercice peut être réalisé à tout moment de la journée. Il me permet d'observer ma respiration à différents moments de la journée. Lorsque je marche, quand je suis calme, quand je fais du sport, quand je suis énervé, fatigué.....
JE VOUS SOUHAITE DE MERVEILLEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



CÔTÉ PASSIONS

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES!!!



Le 3 août UNE JOURNÉE CHAMPÊTRE
dernier, SOUS LE SIGNE DU SOLEIL
à la

Quintaine, en lien avec la bibliothèque et les artistes de Serverette, a eu lieu la première exposition éphémère de peinture en plein air. Pour l'occasion la bibliothèque est sortie de ses murs ! Tout un choix de livres était proposé ainsi que des jeux venus de la médiathèque. Un emprunt ou une consultation sur place était possible sur des relax, des coussins ou à même l'herbe. Une vente de livres à prix tout doux a permis de récolter une jolie somme. Elle permettra l'achat de nouveautés afin de garnir les rayons de la bibliothèque municipale. Sous le barnum, aménagé par Guillaume, ce sont plus de 40 toiles, dessins et structures en bois qui étaient exposés. Des univers bien différents, dans une diversité de couleurs et de styles. Un merci chaleureux aux artistes : Marie, Jocelyne, Raymonde, Christine, Caroline, Denise, Jean-Pierre et Claude.... Ils ont joué le jeu de cette première et partagé leurs œuvres pour ce moment de convivialité. Merci aussi à toutes les bonnes



volontés qui ont contribué à faire de cette journée une réussite avec la rencontre de plus d'une centaine de visiteurs.
La journée champêtre se terminait par la soirée des estivants dans une ambiance festive et musicale très appréciée.
Anne, Marie-Line et les artistes, seront heureux de vous retrouver l'année prochaine sous le soleil de la Quintaine... Rendez-vous est pris !

CÔTÉ DÉTENTE

LA GRILLE DE PIERRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Horizontalement

- Luttent contre la purée de pois
- Divisée par deux c'est une fillette - Point haut dans les Pyrénées
- Sont bien gardés Place Vendôme - Réuni chez lui les Serverettois
- Spécialités sétoises - Acheté pour trente deniers
- Vise mais mal - (Se) préoccupât - Qualité de l'eau
- Conjonction - Champion - Note - Prénom phonétique - Vieille rogne
- Début et fin de tout - Commencement de neutralisation - Enduit - Fin ou partie de verbe
- Fleuve sibérien - Les chefs du PC - Indien de l'automne
- Astate - Confusion du (grand) Condé - Sorties de route
- Petit monticule - Tourne autour de Jupiter avec Io?
- Conservateur d'images - Au cœur du moulin - Famille d'amateurs de miel
- A peine sortis de l'eau - Trait lumineux
- Arbuste à graines laxatives - Se dit d'une gorge reconditionnée
- Argument de publicitaire - Nouveau réglage
- Milieu de perle - Cher ? - Bonne pour le scout

Verticalement

- Pose bien des problèmes aux sondeurs
- Mauvais caractère - Vrai dans un certain sens
- Parties - Etatique
- Spécialistes de la botte
- Mélange de bleu - Possessif - Ecluser
- Du rifici dans la rue - Ne sert plus - Chauffeur antique
- Quartier d'écolos - Protectors des murs ou des filles
- Petit coucou - En outre
- Imbécile sans cœur - Référence de calendrier - Conjonction - Domicile pour un Vendredi
- Très agréable à courir - Un voisin avec un lien
- Opiacé ou camp romain - Priorité à gauche - A son cours avec 40
- Un diable fort troublé - Energie
- Filets - Participe - Flute roumaine
- Lettres de donation - Affirme - Bibi, mais snob
- Un pont, une croix, un village de Serverette - Insulaire grec

OÙ SUIS-JE ?

La photo proposée dans notre précédent numéro montrait ...



Avec la seconde photo, il est plus facile de reconnaître l'ancien lavoir situé au niveau de la passerelle de l'ancien camping. À noter sur la seconde photo qu'il y a plusieurs lavoirs afin de pouvoir laver en période de hautes ou basses eaux.



En ce qui concerne la photo de cette édition avez-vous remarqué le très bel encadrement en pierre de cette porte ?

MAIRIE DE SERVERETTE

Responsables de publication et de rédaction:
La commission communication

Equipe de rédaction:

- Séverine Cornut
- Roselyne Vidal
- Aurélie Baffie
- Marie-Line Bernard
- Odile Martel
- Pierre Peyratout
- Et de nombreux Serverettois

INFORMATIONS PRATIQUES :



MOBISANTE :
tout les 1er mardi
du mois
05 61 36 39 22

Jacqueline DUMAS IDE à domicile :
04 66 48 31 80

Lisa ESPAGNAC Kinésithérapeute :
07.86.77.31.95

TAXI NEGRON : 06 80 73 77 71

Service de garde Médecin: 0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17



Dépôt/vente
« Pause
Grenier »

07.49.22.43.14



Epicerie
Multi-services
06.59.53.97.62



Chambres
d'hôtes
« La Bonne
Franquette »

06.98.99.87.05

Bar/restaurant
« Café Laroche »
04.66.48.30.65



Bar/restaurant/
chambres d'hôtes

« Chez Gustou La Truyère »

09.55.50.55.75

SERVERETTE... SOUVIENS-TOI



Noël à l'école Sainte-Angèle

ASTUCE DE GRAND-MÈRE



Autrefois on voyait dans les armoires et placards de nos grand-mères ces drôles de guirlandes.

Cela soi-disant pour éloigner les mites. L'arrivée des insecticides a rendu caduque l'utilisation des

marrons d'Inde pour cet usage. Aujourd'hui on essaie de trouver des solutions plus douces que l'emploi des produits chimiques et aussi qui ne coûtent rien.

Après vérification sur le Web, il s'avère que cette astuce de nos grand-mères est tout à fait efficace et éloignerait aussi les araignées.

Il ne vous reste plus qu'à ramasser des marrons d'Inde (j'ai ramassé les miens sur la place du Foirail à Saint-Flour) et ensuite fabriquer des guirlandes, ce qui peut occuper en famille un après-midi pluvieux.

Attention les marrons d'Inde ne sont pas comestibles.



Réponse de la P 19

- 15 Souchère - Eglen
- PR-CAC 12 Ansal - Ressort 13 Rets - Eu - Nal 14 DTO - Prétend - Ego
- 8 ULM - Ulrichaire 9 IE - JC - Or - Ile 10 Guilleudou - Ita 11 Laudann -
- 5 Bèut - Ses - Sasser 6 Rixes - Usé - RA 7 OL - Souteneurs
- 1 Absentionniste 2 Noctivité - Leer 3 Tuées - National 4 Italianisantes
- Verticalement
- 15 Erl - Rare - Action
- Urside 12 Ilots - Rai 13 Sènes - Silicône 14 Teaser - Retirage
- 8 Iensésl - EM - Eté 9 As - Encod - Rue 10 Tas - Europe 11 INA - UL -
- 5 EVSI - Souciat - FN 6 NI - As - UI - LN - ite 7 TT - Neur - Lut - Er
- 1 Antibroutards 2 Bouelle - Aneto 3 Sceaux - Gustou 4 Telles - Judas